

# BAC PRO Aménagements Paysagers

## Niveau 4

Scannez-moi  
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38857 (05/04/2024)

NSF : 214

Fiche ROME : A1203



APPRENTISSAGE

**Soyez polyvalent et compétent dans la réalisation des travaux paysagers**

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans
- (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Avoir validé un CAP ou un niveau seconde\*

\*Dérogation possible : nous consulter

**Objectifs :** Acquérir les connaissances pratiques et théoriques d'un ouvrier hautement qualifié pour aménager et entretenir les jardins privés ou les espace publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés

- Analyses préalables à l'intervention sur un aménagement paysager
- Organisation du chantier en amont de l'intervention
- Suivi du chantier
- Encadrement intermédiaire d'une équipe sur un chantier
- Travaux de mise en place et d'entretien des végétaux
- Implantation et entretien des infrastructures
- Maintenance des matériels, machines et équipements

### DUREE ET ORGANISATION

**2 ans de formation en alternance.**

- **665h/an en centre**

Soit 19 semaines

- **942/an en entreprise**

Soit 27 semaines

- **5 semaines de congés payés**

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

### MODALITES D'EVALUATION

**Le diplôme du Bac Pro Aménagements Paysagers est constitué de 9 capacités (blocs de compétences)**

- 50% en contrôle continu pendant la formation au CFA Agricole de l'Aude.
- 50% à l'issue d'un examen terminal national

**Les +  
de la formation**

- De nombreux chantiers pédagogiques
- Un module sur module d'adaptation professionnelle sur le thème l'aménagement d'un jardin méditerranéen



**TAUX DE SATISFACTION**

(sur 5 stagiaires)

**50 %**



**TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS**

**60 %**



**TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

global

**33%**



**TAUX DE POURSUITE D'ETUDES**

**0%**



## Paroles d'apprenti

*C'est un métier varié, on ne s'ennuie jamais. Il y a toujours quelque chose de nouveau à faire. On touche à tout : des plantes au gravier, en passant par le bâti.*



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Modules d'enseignements généraux :

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

### Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement
- Assurer la conduite d'un chantier
- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le référentiel du diplôme disponible sur le site [Chlorofil.fr](https://chlorofil.fr) :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-term/ap>

## MOYENS PEGAGIQUES

- Un partenariat avec l'INRAE pour les travaux pratiques
- Des cours en centre fortement appuyés par des travaux pratiques

## FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur  
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation  
Contactez nous pour plus d'information.

## APRES LA FORMATION

### Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

### Débouchés métiers

- Chef d'équipes entretien espaces verts
- Jardinier-paysagiste
- Ouvrier hautement qualifié

## Construire les paysages de demain ?

Rejoignez-nous dès maintenant !



**SITE DE NARBONNE**  
**Lycée Martin Luther King**  
**Avenue des Etangs**  
**11 100 NARBONNE**  
**04 68 41 36 39**

[cfa.aude@educagri.fr](mailto:cfa.aude@educagri.fr)  
[www.campusterreetnature.fr](http://www.campusterreetnature.fr)  
@fpca11 sur    



**CAMPUS TERRE & NATURE**  
Lycée Charlemagne  
Lycée Martin Luther King  
CFA Agricole de l'Aude  
CFPPA des Pays d'Aude

  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

